

PANNEAUX DE CHANTIER POLYPRO 3.5MM OU 8 MM

ATTENTION

La Mairie de Gensac-La-Pallue
vous informe :

RD49

Aménagement de sécurité

Circulation perturbée
sur 2 km
jusqu'au mois de juillet

Merci de votre compréhension

ZONE ATTENTE POIDS LOURDS



TRAVERSÉE DE JAULDES INTERDITE

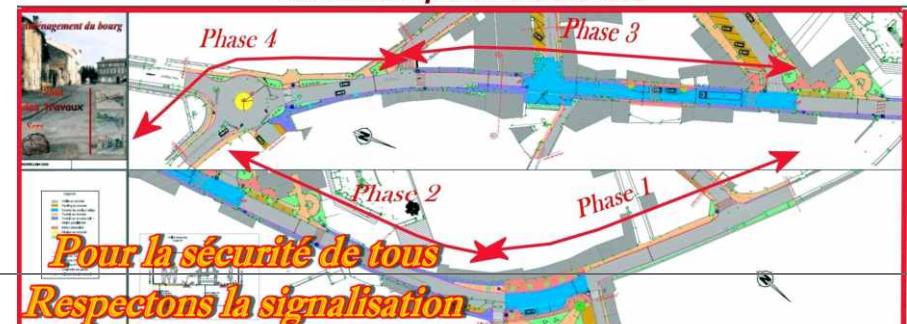
DÉVIATION PL

INTERDIT AUX POIDS LOURDS



12t

*Aménagement du bourg de Sers 1 ère tranche
Montant : 420000 euros HT*



Financement de l'opération



*Commune de Sers : 50%
DET : 23%
Conseil général : 17%
Conseil régional : 6%
Réserves parlementaires : 4%*

Michel Boutant Sénateur

*Travaux confiés à l'entreprise Eiffage
ZI des Agriers 16000 Angoulême tel: 0545913949*

*Réalisation à compter du 4 février
durée 4 mois*